



Aldebaran
RETRAITE

Présentation du PERIN

Plan Épargne Retraite Individuel

La Situation en France

Le système de retraite par répartition assure de moins en moins un taux de remplacement correct pour les retraités.

On estime que ce taux de remplacement est, en moyenne de 75 % dans la fonction publique et de 50 % dans le privé. Pour les cadres et professions libérales, il peut descendre à moins de 20 %

Besoins

Se constituer un supplément de retraite via des régimes privés par capitalisation

Défiscaliser une partie de ses revenus

Solution Aldebaran

Dans un contexte bouleversé suite à l'arrivée de la loi Pacte, avec Aldebaran :

- Faites appel au spécialiste de la retraite d'entreprise
- Anticipez la loi Pacte
- Profitez des opportunités de développement et d'un commissionnement très favorable



Le PERIN : Plan Epargne Retraite Individuel



Nouveau

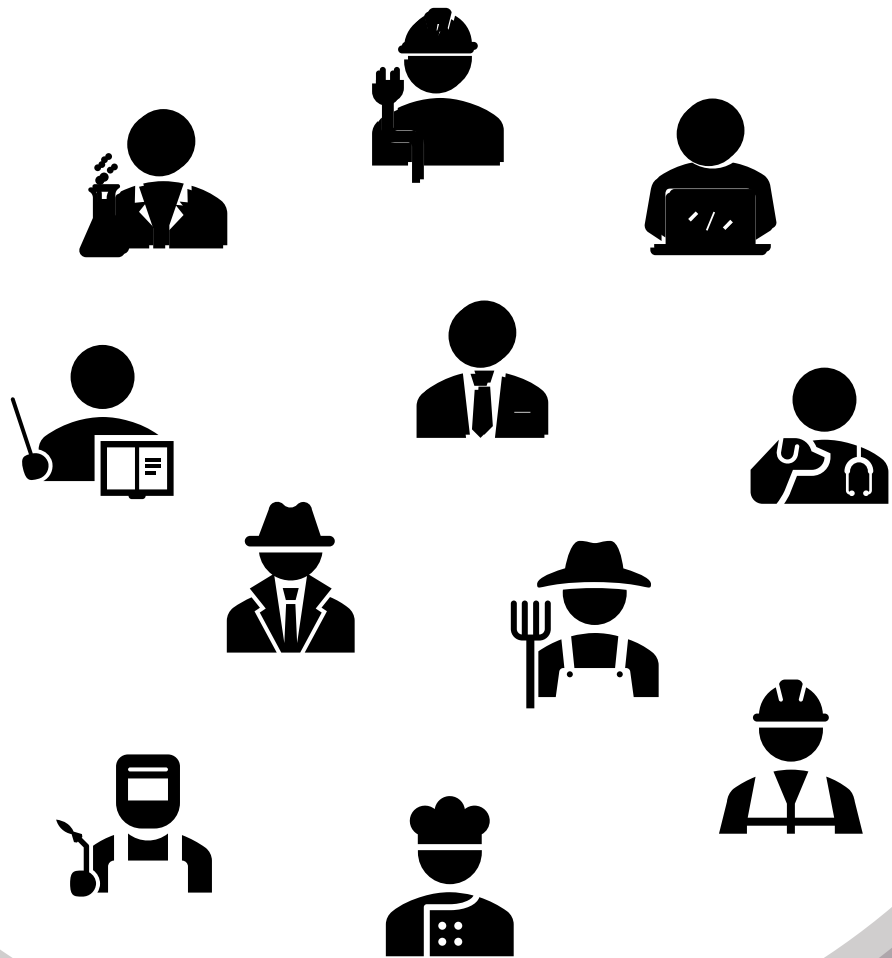
Le PERIN a pour vocation de remplacer
les produits existants :

Retraite Madelin et Plan Epargne Retraite Populaire

L'objectif de ce nouveau produit reste le même :
permettre d'accumuler un capital en vue de la retraite

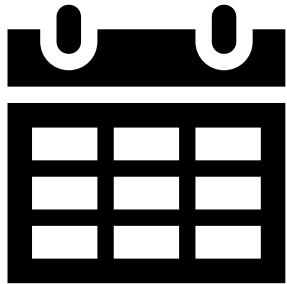
Pourquoi choisir l'offre Aldebaran ?

- Avantage fiscal
- Sortie en rente et/ou capital
- Sortie libre pour l'achat de sa résidence principale



Pour qui ?

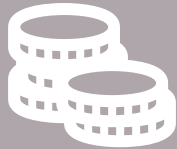
Tout type d'entreprises souhaitant constituer, en faveur d'une ou plusieurs catégories de salariés, un supplément de retraite tout en bénéficiant d'un régime fiscal et social avantageux



Quand ?

**Le produit Aldebaran
est commercialisé depuis
le 12 Novembre 2019**

Les points forts de l'offre ALDEBARAN : Pour les salariés



**SE CONSTITUER UN
COMPLÉMENT DE
RETRAITE**

DÉFISCALISER

**RECHERCHER DU
RENDEMENT**

**ÊTRE PROTÉGÉ EN CAS
D'ALÉAS**

**SORTIR DE FAÇON
ANTICIPÉE**

**BÉNÉFICIER DE
SOUPLESSE À LA
SORTIE**

Des versements adaptés à la situation de l'assuré

Des versements déductibles de ses revenus

Un contrat multisupport pour investir sur les marchés financiers notamment à travers la gestion pilotée

Des garanties de prévoyance pour assurer l'épargne du salarié et ses proches en cas d'accident ou de décès

6 cas de sorties
Nouveauté : achat de la résidence principale

Une sortie en capital ou en rente en fonction du besoin de l'assuré à la retraite.

Plafonds de déduction des versements :

**Bénéfice imposable
inférieur à 40 524 €**



Déduction jusqu'à 10 % du PASS

**Bénéfice imposable
supérieur à 40 524 €**



**10 % du bénéfice imposable de l'année en cours plafonné à 8
PASS
+ 15% de la fraction du bénéfice imposable de l'année n-1
compris entre 1 et 8 PASS de l'année en cours**

Exemple :

PASS 2019 = 40 524 €

Bénéfice imposable = 45 000 €

Plafond de versement déductible en 2020 = $10\% \times 45\,000 + 15\% (45\,000 - 40\,524)$
= 5 171,40 €

Modalités de versement



Types de versement

Versements programmés



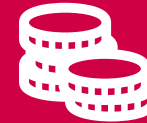
0,33% du
PASS/mois

1% du
PASS/trimestre

2% du
PASS/semestre

4 % du PASS/an

Versements libres



Montant au choix du
souscripteur

L'engagement de
versement minimum a été
supprimé pour les TNS, il
peut désormais alimenter
son compte selon sa
volonté.

Différents modes de gestion

Gestion Pilotée

Prudence Equilibre Dynamisme



Le placement est sécurisé progressivement à l'approche de la retraite.
La gestion équilibrée est le mode de gestion par défaut dans le contrat

Gestion Libre

48 fonds disponibles pour l'épargnant averti

Pour optimiser les investissements, 4 options de gestion financière automatisées sont disponibles :

- Le lissage des investissements
- La sécurisation des plus-values
- La limitation des moins-values relatives
- Le canal de performance

Garantie de base

**Contre Assurance
Décès**
Versement d'un
capital et non plus
d'une rente

Garanties optionnelles

Garantie plancher en cas de décès

Garantie décès majorée

Garantie dépendance

Garantie exonération des cotisations

Garantie table de mortalité

Liquidation de la retraite



Capital

Capital Total
Capital Fractionné

NOUVEAU

Rentes

Rente viagère à annuités garanties
Ajout de 25 annuités garanties

Rente viagère dépendance
Simplification des critères de déclenchement et simplification des formalités médicales

Rente viagère réversible
Ajout de la rente réversible à 150%

NOUVEAU

Rente viagère par paliers

Modalités

Périodicité
Rente mensuelle

Rente < 80 €
La sortie se fait sous forme de capital

NOUVEAU